

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 165

Artikel: Les tanneries de peau humaine
Autor: Carré, J. X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285274>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES TANNERIES

de peau humaine

Quand on descend dans les bas-fonds de l'histoire de la Révolution, on y trouve, à profusion, des faits monstrueux, écœurants et qui montrent jusqu'à quel point de dégradation et d'abrutissement l'homme peut arriver lorsqu'il a proscrit de son âme toute croyance, toute idée de morale, tout respect pour ce qu'il a de plus respectable. C'est un de ces tristes faits, humiliants pour l'humanité, que nous avons à examiner ici.

Est-il vrai, qu'en France, pendant la Révolution, il ait existé des tanneries de peau humaine ?

Déjà, il y a longtemps, un écrivain estimé, Georges Duval, dans un ouvrage intitulé *Souvenirs de la Terreur*, signala le fait et l'affirma énergiquement. Mais il oublia une chose bien importante : c'était de fournir la preuve de son assertion. Celle-ci parut tellement invraisemblable que les journalistes rirent au nez de l'auteur, disant que ses fameuses tanneries n'avaient existé qu'en rêve et n'étaient que le résultat d'un affreux cauchemar.

Un jour, Charles Nodier ayant rencontré Duval lui dit : « J'ai vu avec un vif intérêt vos *Souvenirs de la Terreur* ; mais, avouez-moi cher Duval, que vos tanneries de peau humaine sont uniquement le produit de votre propre *terreur*. »

Le mot fut répété dans la presse, avec assaisonnement de douces gouailleries, et beaucoup de gens se rangèrent à l'avis de Charles Nodier.

Mais ce n'est pas avec des plaisanteries que l'on écrit l'histoire. Les raiileurs ont à compter, comme dans ce cas, avec les infatigables chercheurs qui, souvent, ont la bonne fortune de faire jaillir la lumière, en mettant la main sur quelque respectable et officielle paperasse, à laquelle il n'est pas permis d'opposer un démenti.

Prouver qu'au moins une tannerie de peau humaine a fonctionné en France, pendant la Révolution, nous sera très facile, comme vous allez le voir.

Mais, croyez-vous donc, comme Charles Nodier, que cette ignoble industrie soit une chose invraisemblable, impossible, quand on sait, preuves en mains, que des hommes, de la Révolution ont poussé l'imagination de l'horrible bien plus loin encore. N'est-il pas vrai, en effet, que, dans le compte-rendu d'une séance des Jacobins, à Paris, un démagogue, un sans-culotte du meilleur crû, osa faire la proposition « de saler ou mariner les chairs des suppliciés, qui seraient reconnues saines et potables (sic), afin que les aristocrates pussent devenir utile à quelque chose, du moins après leur mort. »

Malheureusement je n'ai pu découvrir le nom de l'immonde personnage qui fit cette motion de cannibale. Avec quel plaisir j'aurais cloué au pilori de l'histoire, comme autrefois on clouait les chauves-souris et les hiboux aux portes des habitations !

La proposition fut-elle adoptée et mise à exécution ? On aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, qu'elle resta enterrée dans les cartons. Mais ne démontre-t-elle pas, qu'après l'émission d'une pareille idée, digne des peuplades les plus féroces, on pouvait bien en venir, sans le moindre scrupule, à faire entrer la peau humaine dans l'industrie et le commerce. Il est évident, en effet, que la pensée de faire, des Français une nation d'anthropophages, est d'un goût bien supérieur au fait qui nous occupe et

Le 21 septembre la municipalité a fait une gabelle de 3 s. par tête de bœuf, enfin, de toutes les bêtes rouges, et on a envoyé un homme à Soireur pour chercher des remèdes.

On dit que la commune de Courfairve est imposée de 3 mille quintaux de foin à livrer à la nation.

Quand on a été réuni à la France, on a tout abimé les armoiries du prince dans tout le pays, comme il ont fait en France des fleurs de lys. On a brûlé et détruit dans toute la France les statues et les tableaux.

Le 12 septembre, la municipalité a reçu un décret que fixe à toutes les personnes absentes du territoire de la République, un délai de vingt jours pour revenir, faute de quoi elles seront considérées comme émigrées.

Il est défendu à tout citoyen de vendre en secret du froment, et si quelqu'un venait à en être convaincu, on lui confisquerait tout son blé. Si quelqu'un a du blé à vendre, il est obligé de le conduire à Delémont.

Le 28 même mois, la municipalité a reçu un décret par lequel la Convention nationale recommande à tous les bons citoyens de donner quelque chose pour la construction d'un vaisseau qu'on appellera le *Vengeur* contre les Anglais. On réclame de tous les bons citoyens des dons patriotiques pour pouvoir construire ce vaisseau.

Le 2 octobre la Convention nationale a fait distribuer à tous les volontaires, une paire de sabots afin de ménager leurs souliers.

Le 6, le conseil de Courfairve a reçu de la Convention nationale de Paris un décret d'après lequel la Convention assure qu'elle accordera des dédommagements aux citoyens qui éprouveraient quelque malheur, soit incendie ou autres accidents.

(A suivre.)

Bilan géographique de l'année 1900 et du XIX^e siècle

(Suite et fin.)

Outre les îles Philippines, dont la principale est Luçon, chef-lieu Manille, les Etats-Unis possèdent en Océanie les îles *Hawaï*, annexées en 1897 ; l'île *Guam*, l'une des Mariannes, placée comme les précédentes dans la direction que suivra probablement bientôt un câble sous-marin reliant l'Amérique à l'Asie ; en plus, l'île *Tutuila*, l'une des Samoa, résultant d'un par-

foi, des cris de gratitude infinie, des accents inoubliables.

Marie-Alice et son fils unissaient leurs prières à celles de la multitude ; et puis la grande artiste guérie arriva à la Grotte, tomba de nouveau à genoux aux pieds de la Vierge miséricordieuse et puissante.

Le soir était venu, et, peu à peu, la foule se dispersait ; le calme et la paix emplissaient le sanctuaire. Il n'y avait plus de multitude tumultueuse comme une houle d'océan ; plus de longues processions avec des défilés de bannières, mais, seulement, quelques âmes plongées dans la plénitude du recueillement. Aux cantiques avaient succédé un silence inouï. Dans l'air, il restait une odeur d'encens et de cire. Les cierges s'étaient en partie éteints, cependant une auréole de flammes entourait encore la Vierge ; on eût dit une couronne d'étoiles brillant dans l'obscurité.

(La suite prochainement.)

tage, en 1900, avec l'Angleterre et l'Allemagne.

L'Océanie portugaise ne se compose plus que d'une partie de l'île Timor, avec 300.000 habitants, et un commerce de 15 millions.

L'Océanie allemande est formée de la partie Nord-Est de la Nouvelle-Guinée, des archipels Bismarck, Marshall, Carolines, Mariannes et Samoa, avec une population de 500.000 indigènes, et faisant un commerce de 25 millions.

Enfin, l'Océanie française est composée de la Nouvelle-Calédonie, peuplée de noirs et d'Européens, des îles Wallis, Marquises, Taïti ou de la Société, et des milliers d'îles Basses ou Touamoutou, dispersées dans la Polynésie ; avec une population totale de 100.000 habitants, non compris les Nouvelles-Hébrides, possédées par indivis avec l'Angleterre. Le commerce général, qui est de 25 millions, pourra augmenter, surtout par l'exploitation régulière des mines de la Nouvelle-Calédonie.

En résumé, dans ce partage très inégal de l'Océanie, la France a pour elle la partie orientale, l'Allemagne la partie centrale, l'Angleterre la partie sud-occidentale — la plus vaste — la plus peuplée, — et les Etats-Unis la partie septentrionale.

Récapitulation

Résumons tout au moins la situation ethnographique et politique.

Nous avons vu que les parties du monde ont augmenté considérablement leur population de 1800 à 1900. L'Afrique seule est restée à peu près stationnaire avec 130 millions d'habitants. L'Asie a passé de 500 millions à 820 millions. L'Europe — de 200 — à 393 —
L'Océanie — de 20 — à 48 —
L'Amérique — de 35 — à 145 —

Soit, actuellement, en tout, 1 milliard 1/2 d'habitants.

Ainsi, le monde a presque doublé sa population pendant le siècle qui finit. En sera-t-il de même pendant le siècle, qui commence ? Du moins, peut-on présumer que le nombre des habitants atteindra 2 milliards et 1/2 en l'an 2000, car le sol, mieux cultivé, sera certainement en état de les nourrir.

D'autre part, si, aux 400 millions d'Européens, nous joignons les 100 millions d'individus de même race peuplant aujourd'hui l'Amérique et l'Australie, nous trouvons sur le globe 500 millions de blancs contre 1000 millions de jaunes, de noirs, de bruns, de rouges, plus ou moins purs.

Ce n'est pas tout. De ce milliard de non-Européens, si l'on retranche les Japonais, les Chinois, les Persans, les Turcs, les Marocains et quelques autres peuples dont la situation politique peut être encore considérée comme indépendante, tout le reste, c'est-à-dire 550 millions d'Africains, d'Asiatiques et d'Océaniens, sont, dans les colonies, sous la domination plus ou moins étroite des Européens, dont la puissance s'étend ainsi sur plus de la moitié de la superficie du globe et sur les deux tiers de ses habitants !

Quelle a pu être la cause, quelle peut être la raison de cette force d'expansion et de domination de la race blanche européenne, si ce n'est sa civilisation basée sur le christianisme et la mission que le Christ lui a donnée de travailler à la régénération des autres races restées jusqu'ici infidèles, afin que « l'Evangile soit prêché à tous les peuples de la terre » ?

C'est ce que dira mieux encore le siècle qui commence et dont nous saluons l'aurore avec espoir.

FR. ALEXIS M.-G.

des Ecoles chrétiennes.

qu'il le domine de cent coudées au point de vue d'une extravagance satanique et de l'idiotisme.

Si vous voulez avoir la preuve indiscutable du fonctionnement d'une tannerie de peau humaine, sous notre beau ciel de France, pendant la Révolution, lisez cet extrait d'un *Rapport de la commission des moyens extraordinaires pour la défense du pays* (14 août 1793) et ayez le courage de goûter la saveur de cette prose officielle :

« Ce que nous pouvons qualifier d'inappréciable, dans la pénurie des circonstances et les embarras du moment, c'est la découverte d'une méthode pour tanner en peu de jours les cuirs, qui exigeaient autrefois plusieurs années de préparation.

« On tanne, à Meudon, la peau humaine, et il en sort, de cet atelier, qui ne laisse rien à désirer pour la qualité et la préparation.

« Il est assez connu que le citoyen *Philippe-Egalité* porte une culotte de la même espèce et de la même fabrique, où les *meilleurs* cadavres des suppliciés fournissent la matière première.

« La peau qui provient des hommes est d'une consistance et d'un degré de bonté supérieure à celle du chamois.

« Celle des sujets féminins est plus souple, mais elle présente moins de solidité à cause de la mollesse du tissu. »

Ames sensibles et honnêtes, comment trouvez-vous ce morceau, artistement préparé par un rapporteur officiel, quelque tanneur devenu membre du Gouvernement ? Est-ce assez délicat et savoureux ! Et quelle horreur pour l'espèce humaine ! Quelle ineffable satisfaction pour nous d'apprendre, par ce fin connaisseur, qui a consciencieusement palpé et essayé la funèbre marchandise, que notre peau est d'une qualité bien supérieure à celle d'une bête !

Un auteur a écrit : « Tout nous démontre l'excellence de la nature de l'homme et la distance immense que la bonté du Créateur a mise entre l'homme et la brute. »

N'est-il pas amplement démontré par le cas présent que nombre de gens, pendant la Révolution, ne se sont pas contentés de racourcir la distance marquée par le Créateur et qu'ils l'ont complètement supprimée par la perte de tout sens moral.

Si l'on en croit les chroniques de l'époque, la culotte était le vêtement que l'on fabriquait le plus à Meudon. Ce lugubre établissement était dirigé par le citoyen, Pellaprat, un nom qui réclame une place à part dans un des petits coins de l'histoire. Pellaprat fut, paraît-il, l'inventeur de l'industrie du tannage, de la peau humaine, et l'on nous apprend qu'il reçut, à ce sujet, du Gouvernement, des encouragements pécuniaires. Pourrait-on s'étonner que ce Gouvernement de 1793, après avoir décrété la violation des tombeaux et le dépouillement sacrilège des morts, ait encouragé une industrie inqualifiable, ignoble, et dont on ne trouve pas d'exemple dans les temps les plus barbares !

Nous avons vu plus haut que Philippe-Egalité se paraît d'une culotte de peau humaine, trait qui suffirait, à lui seul pour peindre le caractère hideux de ce triste personnage. Il en était revêtu (le fait a été bien constaté) lorsqu'on l'arrêta pour le conduire à l'échafaud, et il se pourrait bien que sa dépouille mortelle ait passé par la tannerie de Meudon, châtement qu'il aurait amplement mérité.

Divers généraux républicains qui combattirent dans la Vendée, notamment Beysser, firent aussi usage de ce genre de culotte. Beysser commandait à Nantes, au moment où cette ville était assiégée par les royalistes. Voici ce que dit de lui Créteau-Joly dans sa *Vendée militaire* (t. I^{er}, page 165) :

« Dans ces jours de sanglante folie, Beysser avait osé être le premier à porter au milieu des combats et des revues, un pantalon fait avec de la peau préparée et tannée, des Vendéens, qu'on *écorchait* après la bataille. C'était un épouvantable trophée dont il tirait vanité, une mode horrible qu'il avait rendue populaire. A Nantes, l'armée révolutionnaire suivait cet exemple. »

Combien étaient-ils arriérés, ces bons sauvages de l'Amérique et des autres lieux qui se contentaient de se décorer des chevelures de leurs ennemis vaincus ! Quel joli enseignement de férocité, portée à un degré effroyable, ils auraient reçu en France, de la part de guerriers, de généraux, se souillant des ignominies que l'on vient de voir !

Le passage de la *Vendée militaire* que nous venons de citer permettrait de supposer qu'il y avait aussi, en Vendée une tannerie de peau humaine. Mais, quant à présent, nous manquons de preuves. Peut-être les trouverons-nous ; car il serait bien étonnant que l'infâme Carrier n'eût pas ajouté cette monstruosité à tant d'autres, dont le souvenir restera éternellement attaché à son nom maudit.

J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLE.

Ça et là

La fièvre au loup

Une épidémie d'une nouvelle espèce vient de faire son apparition chez nous. Ce n'est point la fièvre aphteuse, Dieu merci, elle est plus bénigne ; c'est la fièvre au loup, si je puis me servir de l'expression. En effet, un de ces carnassiers samedi soir, disait-on, avait traversé nos villages. Une étincelle, en de la poudre, n'eût pas produit effet plus explosif. Aussitôt tous nos braconniers et chasseurs sont en campagne avec des fusils, des tridents, voire même leurs épouses avec des manches à balai ; la plus grande partie avec rien du tout. La poursuite fut poussée très activement ; on jette ses sabots pour courir plus vite dans les rafales.

D'un coup de fusil, Alphonse, jamais pressé qu'en pareilles occurrences, effarouche l'animal à tel point qu'à cinq cents mètres à peine, le loup puisqu'il faut l'appeler ainsi, s'assied tranquillement et semble faire les cornes à l'agresseur. Les ténèbres assez épaisses empêchèrent une poursuite qui prenait de terribles proportions. Le jour suivant, tout au matin, le contingent était complet. Hommes, femmes, enfants, tout courait de ci, de là, fouillant en chaque endroit, cherchant la bête de malheur. À midi ils en avaient tous plein leurs bottes (de la neige et autre chose) l'animal pour braver tout le monde vient tranquillement se pavaner à quelques cents mètres du village.

On l'aperçoit, c'est le loup d'hier ; en avant ! Chiquet et l'ami Gustave les plus rapprochés et surtout les plus effrénés en la matière y sont les premiers, et de deux magistrals coups de feu mettent gisant celui qui fut la terreur d'hier. Mais ô triste ironie ! quand nos deux courageux et intrépides Nemrod ramassèrent leur proie, hélas ! ils constatèrent que ce monstre qui faisait trembler jadis nos combourgeois n'était qu'un pauvre caniche de grande espèce, pelé, galeux, mourant de faim qu'un morceau de pain à fricoter, ou un os à ronger, eut rendu comme jadis le courageux et fidèle compagnon de l'homme. Pauvre Gustave, dire que voilà ton premier coup de maître, et hélas, ce coup d'éclat n'est que pour faire passer de vie à trépas un pauvre caniche que dans sa fable Florian l'eût demandé pour en faire cadeau à son

aveugle pour l'aimer et le conduire, ah ! *vanitas vanitatum*, tout est vanité !..

Mais voyez-vous, sérieusement parlant, on a peine à se figurer les proportions que peut prendre un simple événement, lorsque la terreur ou autre sentiment analogue en est le mobile. Même ceux qui semblent les plus sérieux, les plus incrédules ; oui, ceux-là aussi changent radicalement et suivent le mouvement. Si comme on l'annonce en psychologie : une chose reconvenue exacte par tout le monde a beaucoup de chance d'être vraie, on pourrait aussi carrément formuler que la généralité est aussi facilement égarable que l'individualité et surtout plus difficile à ramener à la raison. Il est vrai que, aujourd'hui tout le monde rit de cette aventure ; néanmoins, comme la fièvre est au loup, nul n'est rassuré qu'à demi.

Si vous passez par chez nous, en ces temps de nervosisme, qui que vous soyez, montrez-vous à découvert et veillez sur votre identité !
E. N.

LETTRE PATOISE

Dà le Va.

Lai deriere lattré de Stu que n'ape de bôs m'ai fay ai repensay en in veye Tiurie d'in vladige que n'a pe loin de lai Côte de Mai. qu'avai fay ai compoie en des djeunes mariay comme ai l'entenday le divorce. Ces djuenes dgens s'éint mariay sain réfléchi en so qu'ai faisint, comme ay en ai to pien à djo d'adgedeu. A bout de quéques mois ay feunent djé dégotay di mariaidge. Ai se diennent qu'ay vlint allay demainday à Tiurie po voit s'ai ne porraie les demariay. Cy bon veye tiurie se pensai qu'ai y vlai bayie enne lieuçon, ai y dié qu'ai n'avint que d'allay le lendemain le mainin s'aidgenouyie à pie de l'Atay comme tien ai les avai mariay. Le lendemain ai ne manquennent pe de se présentay à pie de l'atay. Le Tiurie se faisé aiporai pai son mnichrou ce t'eschpèce d'étieumouère qu'en prend po bayie l'abente, ai pe ai commencé de lapay chu loue têtes aydè in po pu dru, djuque tien ai commencement de solay, ai pe ai y demaindenent po voi s'ai ne velaie aichetôt ratai. Dé nian y répongé le Tiurie y ne veu pe ratai djuque tien ai y en airé un de tuay, ça le seul moyen de vos demariay. En lai fin ai comprenniennent lai lieuçon ai peu ai s'en allènent to capous.

In Vadais.

Bibliographie

Dieu et patrie. — *Recueil de chants pour l'école et la famille*, 4^{me} édition soigneusement revue et augmentée, cart. 1.30 — P. Pignat, éditeur, Sion.

Cette nouvelle édition se distingue de la précédente par différentes améliorations que voici sommairement résumées :

1. *Modification du solfège.* L'on y remarque : a) des exercices non seulement pour la gamme naturelle, mais aussi sur d'autres gammes, en vue de familiariser les élèves avec les signes d'altération ; b) les exercices rendus plus mélodieux et par là plus intéressants pour les élèves.

2. Transposition de plusieurs morceaux sur des tons plus en rapport avec l'étendue de la voix des enfants ;

3. Meilleure classification des morceaux particulièrement propres à être chantés à une, deux, trois ou quatre voix.